



**PROLONGEMENT ÉGOUT
ET
REPLACEMENT
AQUEDUC POUR VOTRE
SECTEUR**

Municipalité du Village de Val-David
Mars 2023





MOT DE BIENVENUE

Ordre du jour

- Mot de bienvenue
- Rappel du projet
- Diagnostic, résultats de l'étude et constats
- Estimation des coûts et taxation révisés
- Prochaines étapes
- Retombées du projet
- Questions
- Sondage

Rappel du projet

- **Concerne 115 lots et permet :**
 - De brancher 121 logements (89 immeubles) au réseau d'égout
 - De brancher 9 nouvelles résidences au réseau d'aqueduc
 - D'éliminer les installations non conformes présentant un danger pour l'environnement et pour la santé



Quelques objectifs

Infrastructures

- Assurer la pérennisation du secteur avec des installations conformes

Environnement

- Éviter la contamination de la nappe phréatique et éviter les impacts négatifs sur l'eau de la rivière du Nord

Bien-être des résidents

- Assurer une alimentation en eau potable de qualité
- Éviter qu'en raison d'installations sanitaires non-conformes des citoyen.nes ne puissent plus occuper leur logement

Impact financier

- Éviter des augmentations de coûts possibles à plus long terme, avec l'augmentation annuelle du coût des travaux

Diagnostic

Installations sanitaires en fin de vie (≈ 25 ans)

- Ne traitent plus les eaux usées comme il se doit
- Des pathogènes peuvent causer des maladies
- Le nitrogène et le phosphore peuvent polluer les cours d'eau

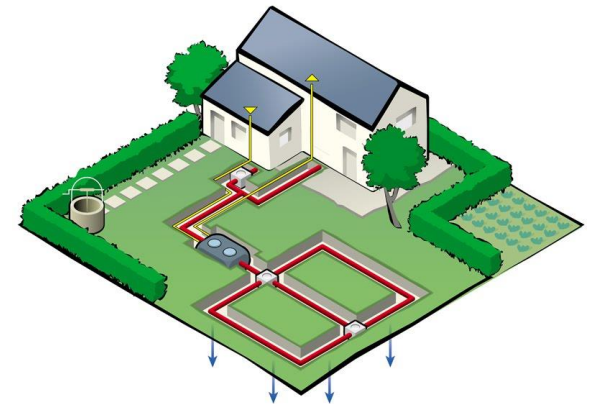


Remplacement installation sanitaire

- Nécessite un espace suffisant respectant le Q-2, r. 22
- Sol drainant naturel (non remanié), donc pas de champ d'épuration au même endroit

Alternatives

- Fosses scellées à vidanger plusieurs fois/an
- Égout sanitaire municipal



Mandat de l'étude

Volet 1

Évaluer la conformité et déterminer la classification des installations sanitaires de 20 ans et plus (71 propriétés)

Volet 2

Inspecter visuellement les terrains dans l'optique d'un remplacement futur des installations (terrain ne disposant pas de l'espace suffisant pour remplacer l'installation sanitaire)



Résultats de l'étude – volet 1

Classification des installations (89 installations sanitaires)

A	B	C
<ul style="list-style-type: none">• Aucune contamination• Respecte les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau• Aucune mise à niveau exigée	<ul style="list-style-type: none">• Source de contamination indirecte• Ne respecte pas les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau• Appelé à faire éventuellement partie de la classe C	<ul style="list-style-type: none">• Source de contamination directe• Ne respecte pas les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau• Mise à niveau exigée à court terme
51%	12 %	37 %

79% Installations sanitaires du secteur de 20 ans et plus → **11%** des installations présentant des rejets visibles dans l'environnement (8 sur 71)

Résultats de l'étude – volet 1

Conformité actuelle au Q-2 r.22

89 installations sanitaires		
Conformes	50	56 %
Non-conformes	38	43 %
Non-définies	1	1 %
Total	89	100 %

Installations sanitaires

Remplacement futur basé sur la superficie des terrains

	VOLET 2 de l'étude		
Classification	Superficie insuffisante (inapproprié pour le remplacement)	Superficie limitée (1 000 à 1 400 m ²)	Superficie très limitée (moins de 1000 m ²)
	Fosse scellée Tertiaire	Traitement secondaire	Traitement secondaire avancé
Classe A	5	4	6
Classe B	4	3	3
Classe C	8	2	11
Nombre de propriétés	17	9	20
Total en pourcentage	24%	13%	28 %

14

Nombre de terrains vacants dont la superficie est non conforme pour une construction sans égout, soit moins de 1500 m²

Aqueduc

- Situation au niveau des installations :

Rues	Fin de vie utile
Beaulne-Jutras	2035
Boutin	2035
Duquette	2035
Marie-Anne	2029
Prédéal-Trudeau	2035
Wilfrid	2029

Combien ça pourrait coûter?



Estimation coûts du projet

	Total	Propriétaires du secteur	Gouvernement du Québec (TECQ-PRIMEAU)
Travaux 10 rues	5 333 662 \$	3 194 662 \$	2 139 000 \$*
Rue de l'Église	1 162 875 \$	934 275 \$	228 600 \$
Travaux d'ensemble (pavage et autres)	2 937 732 \$	2 937 732 \$	0
Total	9 434 269 \$	7 066 669 \$	2 367 600 \$

• Montant non confirmé

Propriétaires du secteur / taxation sectorielle

Le réseau d'aqueduc et d'égout est payé par chaque propriétaire qui bénéficie du service. Lors de l'ajout d'un ou des service(s), l'investissement initial doit être assumé par les propriétaires du secteur. Si une partie des travaux bénéficie à l'ensemble de la population (ex. : raccorder le garage municipal ou la rue de l'Église) la taxation liée à cette portion des travaux est répartie entre tous les propriétaires de la Municipalité.

Estimation de la taxation

	Maison (évaluée à 187 500 \$)	Lot vacant (évalué à 45 000 \$)
Taxe sectorielle*	1 975 \$	475 \$
Taxe annuelle aqueduc/égout	144 \$ / 112 \$	N/A
Branchement et modification à la plomberie	Variable entre 5 et 10 000 \$	N/A
Dette usine d'épuration (estimation)	400 \$	N/A

Taxation sectorielle

- Taux d'intérêt de 5 %
- Taxation sur 40 ans
- Taxation répartie entre les propriétaires, selon la valeur foncière
- Le paiement est estimé pour 115 lots, dont 89 bâtis
- Maison évaluée à 200 000 \$ = taxe sectorielle de 2 105 \$

Comparaison taxation –vs– installation sanitaire

BRANCHEMENT AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT		REPLACEMENT DE L'INSTALLATION SANITAIRE	
Taxe sectorielle	1 975 \$/ an	Installation (durée de vie 25 ans)	12 à 25 000 \$
Branchement et modification de la plomberie	5 à 10 000 \$	Test de sol et permis	800 \$
Taxe annuelle égout	112 \$	Vidange et inspection	250 \$
Taxe dette égout <small>(estimation)</small> (agrandissement usine)	400 \$		
Coût annuel sur 40 ans	2 612 \$ à 2 737 \$	Coût annuel	760 \$ à 1 280 \$

Comparaison taxation –vs– fosse scellée

BRANCHEMENT AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT		REPLACEMENT PAR UNE FOSSE SCELLÉE	
Taxe sectorielle	1 975 \$ / an	Installation (durée de vie 25 ans)	12 à 25 000 \$
Branchement et modification de la plomberie	5 à 10 000 \$	Test de sol et permis	800 \$
Taxe annuelle égout	112 \$	Coût annuel vidange (1 vidange par mois pour une famille de 4 demeurant à temps plein)	3 450 \$
Taxe dette égout <small>(estimation)</small> (agrandissement usine)	400 \$		
Coût annuel sur 40 ans	2 612 \$ à 2 737 \$	Coût annuel	3 960 \$ à 4 480 \$



Prochaines étapes et retombées du projet

Prochaines étapes

- 30 mars (aujourd'hui) : Sondage intérêt citoyen.
- Avril : Rencontre de travail des élus pour discuter de la suite du projet et des résultats du sondage
- **Si le projet va de l'avant**, les prochaines étapes seront :
 - Dépôt d'un projet de règlement d'emprunt
 - Adoption du règlement d'emprunt
 - Registre de signatures des personnes habiles à voter
 - Envoi du règlement au MAMH
- **Si le projet ne va pas de l'avant**, les propriétaires des installations sanitaires de niveau C devront changer rapidement leur installation. Les propriétaires des installations de niveau B et A devront éventuellement changer leur installation sanitaire également.
- Dans environ 6 ans, réfection de l'aqueduc du secteur.
- Possibilité de faire les travaux sur la rue de l'Église, sans faire le prolongement de l'égout sanitaire sur les 10 rues.

Retombées du projet

- Solution viable pour les terrains trop petits pour le remplacement des installations sanitaires dans le secteur
- Assurance de la protection et la qualité de l'eau de la nappe phréatique et de la rivière du Nord
- Protection accrue de l'alimentation en eau potable de Val-David
- Améliorations significatives aux infrastructures routières : asphalte, drainage pluvial, sécurité, intersections
- À moyen terme : augmentation de la valeur des résidences du secteur et développement des lots vacants

Vous tenir informés

Suivez nos communications générales concernant l'avancement du projet et ses impacts sur nos divers réseaux de communication (site Internet, Facebook, Voilà!, Journal Ski-se-Dit, bulletin courriel, etc.)



Pour recevoir des alertes ciblées par téléphone, courriel ou messagerie texte, nous vous invitons à vous inscrire sur le Système d'alerte aux citoyens sur la page d'accueil du site valdavid.com.



Communications

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS?

Appelez ou écrivez au Service des travaux publics

Catherine Fiset

travauxpublics@valdavid.com

819 324-5678, poste 4223

Sondage

Acceptez-vous que la Municipalité exécute les travaux de réfection et de prolongement de l'aqueduc et de l'égout, aux coûts approximatifs (1 975 \$ pour une propriété évaluée à 187 500 \$) et selon l'information présentés ce soir ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Sinon, à quel coût annuel ce projet pourrait-il être acceptable pour une propriété d'une valeur de 187 500 \$?

- 1 500 \$
- 1 250 \$
- 1 000 \$
- Entre 1 000 \$ et 800 \$

Période de questions



Merci !

